

**POLLUTION ATMOSPHERIQUE A L'OZONE (O₃)
SEUIL INFORMATION ET RECOMMANDATION
RECOMMANDATIONS**

Il faut savoir que la réduction, à moyen et à long terme, d'une telle pollution relève de nombreux acteurs, non seulement des motoristes et des industriels, mais aussi de l'Etat et des élus, enfin des aménageurs et de chacun de nous. D'autre part, et afin de réduire cette concentration élevée en poussières, les mesures suivantes sont recommandées.

Recommandations générales

- Évitez l'utilisation de la voiture en solo en recourant aux transports en commun et au covoiturage. Sauf pour les personnes vulnérables ou sensibles à la pollution, l'usage du vélo ou la marche à pied ne sont pas déconseillés.
- Les entreprises et administrations sont invitées à adapter les horaires de travail pour faciliter ces pratiques. Le recours au télétravail est également recommandé.
- Sur la route, adoptez une conduite souple et modérez votre vitesse. Il est conseillé de ne pas dépasser la vitesse de 70 km/h sur les routes départementales, 90 km/h sur les 2 × 2 voies et 110 km/h sur autoroute.
- Les peintures et matériaux de construction portent une étiquette qui vous permettent de choisir des produits qui émettent moins de solvants. Privilégiez-les.

Secteur industriel et de la construction

- Pour les activités de production : soyez vigilant sur l'état de vos installations de combustion et sur le bon fonctionnement des dispositifs anti-pollution. Reportez si possible les opérations ponctuelles qui pourraient être à l'origine d'émissions atmosphériques polluantes.

Le site Internet www.ligair.fr vous permet de connaître les concentrations journalières de polluants dans la région.